

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe
Band: 35 (2020)
Heft: 1

Artikel: Conjuguer la ville au futur antérieur
Autor: Meylan Krause, Marie-France
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-864890>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conjuguer la ville au futur antérieur



Fig. 1:
Windisch/Vindonissa,
cuisine des officiers
conservée *in situ* en
un espace d'exposition.
© Kantonsarchäologie Aargau

Par Marie-France Meylan Krause, ancienne directrice des Site et Musée romains d'Avenches, marie-france.meylankrause@unifr.ch

Depuis la convention de Malte de 1992, l'archéologie préventive a pris un essor considérable en Europe. Ayant pour objectif d'assurer la recherche et l'étude des vestiges menacés de destruction par des travaux liés à l'aménagement du territoire, elle a contribué à intensifier le rythme des découvertes. Celui-ci s'est encore accéléré à la suite de l'entrée en vigueur, le 1^{er} mai 2014, de la révision de la Loi sur l'Aménagement du Territoire favorisant la densification urbaine et un développement de l'urbanisation vers l'intérieur du milieu bâti. Ces traces du passé représentent de précieuses archives, fragiles et non renouvelables, qui révèlent des pans entiers de l'histoire d'un site et de ses habitants à chaque époque de son développement.

Ie patrimoine monumental, tout comme le sous-sol, est placé sous la responsabilité des cantons; c'est donc à eux de décider, généralement de concert avec les municipalités, du devenir des vestiges découverts, une fois ceux-ci documentés, enregistrés et si possible publiés. Nous présentons ici quelques exemples représentatifs d'intégration de vestiges archéologiques au tissu urbain, en essayant d'en dégager quelques pistes de réflexion.

Marquages:

Certains monuments, détruits ou enfouis, sont fréquemment rappelés à la mémoire des promeneurs par un marquage de leurs fondations au moyen d'un pavage ou d'une peinture spécifique. A Avenches (VD), cette solution a été mise en œuvre à plusieurs reprises pour évoquer le passé romain de cette capitale; une telle mesure demeure toutefois difficilement compréhensible si elle n'est pas assortie de panneaux explicatifs, comme

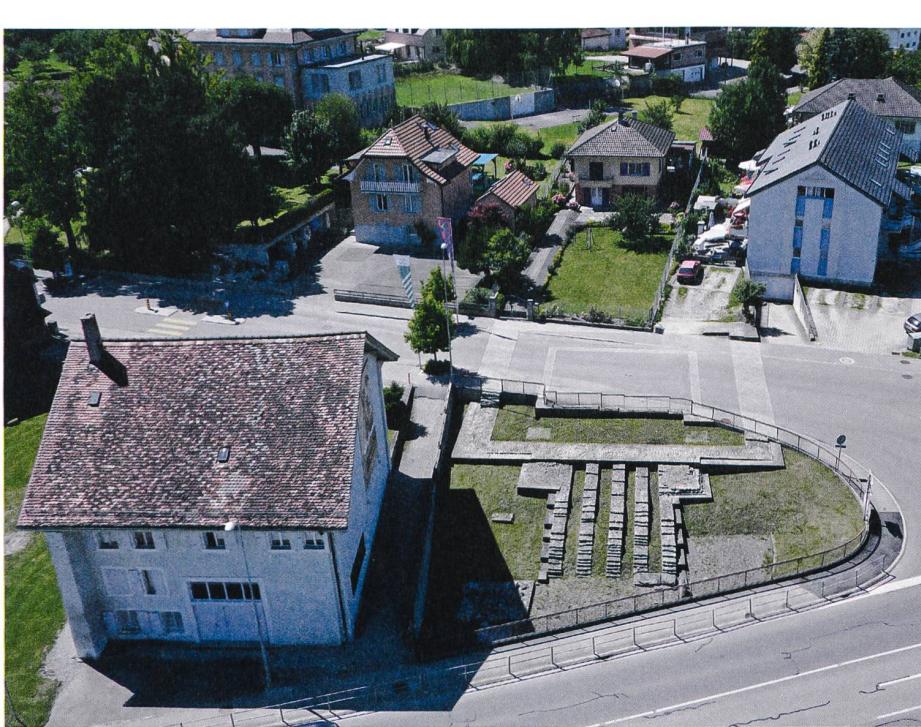


Fig. 2:
Avenches/Aventicum.
Vue des vestiges du
temple de la Grange des
Dîmes avec marquage
de ses fondations.
© (NVP3D)



Fig. 3:
Avenches/Aventicum,
zone sportive. Marquage
granulaire jaune du tracé
du mur d'enceinte romain
et de l'une de ses tours
avec panneaux explicatifs.
© Auteur

c'est le cas notamment pour le temple de la Grange des Dîmes (fig. 2). Récemment, une nouvelle zone sportive équipée d'un parking a été aménagée en périphérie de la ville, non loin de la muraille romaine, dont le tracé, à cet endroit, n'est plus visible. Les autorités locales, le bureau d'architecture mandaté, ainsi que les Site et Musée romains d'Avenches, ont décidé d'indiquer le passage du mur romain sur une longueur d'environ 120 mètres au moyen d'un marquage granulaire jaune rappelant la couleur originale du mur en calcaire du Jura. Deux panneaux rendent les promeneurs attentifs à ce marquage, les sensibilisent au monument et leur fournissent les informations historiques indispensables (fig. 3).

Espaces d'exposition:

Les vestiges archéologiques peuvent être conservés et mis en valeur à l'intérieur d'un espace muséal. C'est le cas de la cuisine des officiers romains mise au jour entre 2002 et 2004 dans le camp militaire de *Vindonissa* (Windisch AG) lors de travaux pour la construction d'un immeuble. Vu l'importance de cette découverte, le Service archéologique du canton d'Argovie, en accord avec le Département cantonal concerné, s'est efforcé tout au long de la fouille de préserver le bâtiment antique ainsi que les pièces adjacentes en vue d'une future

valorisation *in situ*. Ce lieu est aujourd’hui accessible au public dans un bel espace d’exposition (fig. 1).

Une solution analogue est proposée à Martigny (VS) où un sanctuaire au dieu Mithra a été mis au jour en 1993 à l’occasion de la construction de logements. Ces vestiges, d’emblée reconnus comme exceptionnels, ont engendré une modification du projet initial de façon à ce qu’ils puissent être conservés sur place. On peut visiter ce *mithraeum* dans les sous-sols de l’immeuble, aménagés en lieu d’exposition (fig. 4).

A Genève, sur l’esplanade de Saint-Antoine, la richesse des vestiges dégagés en 2012 lors de travaux de génie civil destinés à la sécurisation du lieu (fig. 5), a incité l’Association des habitants de la vieille-ville à déposer une pétition auprès du Grand Conseil et du Conseil municipal réclamant la valorisation de ce site. Cette intervention a porté ses fruits puisqu’un musée porté conjointement par la Ville et le Canton devrait voir le jour en 2021.

Ces types d’aménagement représentent clairement une plus-value pour l’offre culturelle d’une région; ils ne favorisent cependant pas la confrontation spontanée des passants avec l’histoire de la ville, à moins que la structure de protection des vestiges ne soit très explicite, voire transparente, comme c’est le cas par exemple pour les thermes romains de la place du marché aux bestiaux à Trèves (D).

Espaces ouverts:

A Fribourg, en 1993, les restes médiévaux de la tour-porte de Romont ont été mis au jour lors de travaux d’extension d’un super-

marché. Le propriétaire de ce dernier et le service archéologique cantonal, indépendamment des autorités politiques, ont décidé d’en conserver les traces à l’intérieur du magasin et de placer à proximité des maquettes reconstituant le quartier à différents moments de son développement. Il s’agissait à l’époque d’un projet novateur destiné à sensibiliser la population à son histoire en un lieu de passage fréquenté. Près de vingt-cinq ans plus tard, force est de constater qu’il ne subsiste du projet initial que les vestiges des murs reconstruits qui servent essentiellement d’appui aux marchandises du supermarché (fig. 6).

Il en va tout autrement du *tepidarium* des thermes romains du Sud-Ouest à Martigny, découverts il y a près de quarante ans

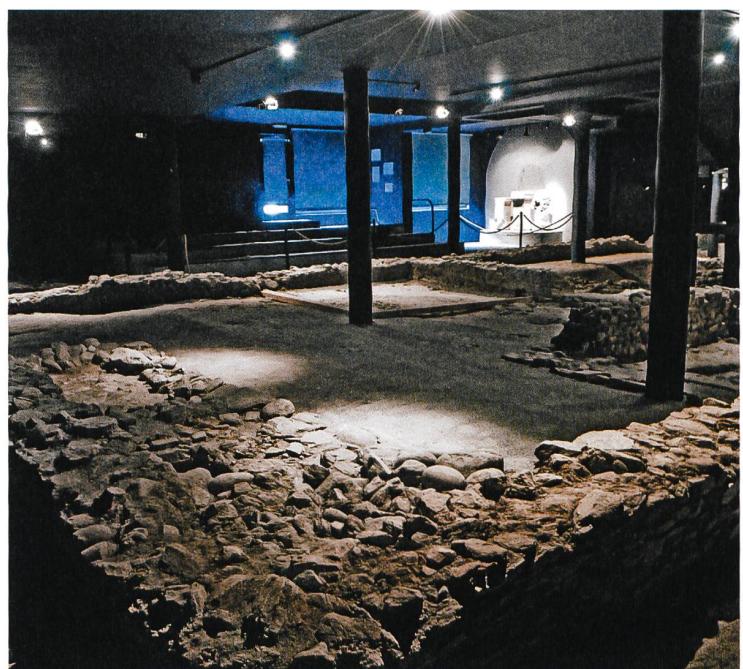


Fig. 4:

Martigny, espace d’exposition du *mithraeum* conservé *in situ* au sous-sol d’un immeuble d’habitation.

© Michel Darbelley



Fig. 5:

Genève, esplanade de Saint-Antoine. Emplacement du futur musée destiné à valoriser les importantes découvertes archéologiques réalisées 2012.

© Service cantonal d’archéologie, Genève

et mis en valeur récemment grâce à une collaboration fructueuse entre le secteur privé et les autorités communales et cantonales. Cet aménagement consiste en une sorte de balcon d'où l'on peut observer les vestiges *in situ* en contre-bas et qui apparaissent également sous les pieds des passants grâce à un épais sol de verre. Sa situation centrale, à proximité d'un parking, le long de la rue qui mène à la Fondation Gianadda, en font un point de rencontre et d'information.

A Genève, le Parc de La Grange, où des fouilles d'envergure ont été menées entre le XIX^e siècle et les années 2000, apparaît comme un lieu de détente au cœur d'un environnement historique et naturel de qualité. La mise en valeur des découvertes, notamment des mégalithes préhistoriques et les restes d'une villa romaine, a été réalisée dans le cadre d'un concept spécifique d'architecture paysagère. Des panneaux ainsi que des tables d'orientation informent le visiteur (fig. 7). Dans ces deux derniers exemples, le patrimoine représente une ressource que la population peut s'approprier et apprécier.

La fenêtre archéologique:

Le parking de l'opéra à Zurich mérite également une attention particulière. Lors de sa construction en 2010, les archéologues ont découvert des vestiges vieux de plus

de 5000 ans. Au vu de leur importance, la Ville et le Canton ont décidé de les valoriser en ouvrant une nouvelle «fenêtre archéologique», la onzième de la vieille-ville. Le chantier de fouille y est présenté sur deux étages avec des objets originaux et des copies, des segments de couches archéologiques, ainsi qu'une paroi comportant différents moyens d'information (fig. 8). Cet ensemble, destiné à toucher un large public, se distingue par sa visibilité, dans une des zones les plus fréquentées, au cœur d'un haut lieu culturel. La fenêtre archéologique est un complément au musée traditionnel. Moins chère que la construction et la gestion d'un espace muséal, elle permet de concilier peut-être plus facilement archéologie et développement économique, même s'il ne faut pas sous-estimer les frais d'investissements et de fonctionnement.

Le patrimoine culturel représente une plus-value économique non négligeable. Il contribue à donner une image positive d'une ville en valorisant son histoire et participe en outre à l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants avec la création d'espaces de promenade et de rencontres. Pour cela, il est important que les objets mis en valeur soient compréhensibles par tous: impliquer la population au moyen d'une communication efficace et susciter son intérêt de façon à ce qu'elle puisse adhérer au projet et se l'approprier nous apparaît comme fondamental. A Genève, la sensibilisation aux vestiges de l'esplanade de Saint-Antoine a engendré une demande de conservation de la part même des habitants qui ont fait pression sur les autorités politiques! Par ailleurs, il apparaît que les projets de mise en valeur ont une meilleure chance d'aboutir et de se maintenir dans la durée s'ils sont le fruit d'une volonté et d'une action conjointe des habitants, des autorités politiques et des professionnels du patrimoine. Cela permettrait certainement d'éviter blocages et oppositions à répétition comme pour l'amphithéâtre romain de Nyon ou les thermes de l'*insula* 19 à Avenches.

Malgré les coûts engendrés par les projets de mise en valeur, les efforts de présentation des découvertes au public sont indispensables et permettent à l'archéologie urbaine de jouer pleinement son rôle de gardien du patrimoine et de vecteur d'histoire(s) auprès des générations futures. ■

Xavier Delestre, François Wiblé (dir.).
La valorisation des sites archéologiques. Actes du colloque international de Martigny (Suisse) (Cahiers d'archéologie romande 134; Archaeologia Vallesiana 10). Lausanne: 2012.

Antoine Guenot. *Nyon, amphithéâtre, passé, avenir*: www.urba-nyon.ch/rues/amphitheatre-passe-et-avenir/

Gilbert Kaenel. «L'archéologie préventive suisse», *Archéopages* [En ligne], Hors-série, janvier 2012: <http://opendition.org/archeopages/457>; DOI: 10.4000/archeopages.457.

Chantal Martin Pruvot, Philippe Bridel. «L'évolution de l'*insula* 19 d'Avenches: de l'édifice tibérien aux thermes du 2^e siècle apr. J.-C.», *Archéologie suisse* 30-1, 2007, 22-29.

Jean Terrier. «L'aménagement de sites archéologiques accessibles au public en contexte urbain: la politique adoptée par le canton de Genève», *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre, BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 3, 2010, mis en ligne le 15 mars 2010. <http://journals.opendition.org/cem/11379>; DOI: 10.4000/cem.11379.

Andreas Mäder. «Sichtbare Pfahlbaufunde mitten in Zürich: das archäologische Fenster im Parkhaus Opéra», *Archéologie Suisse* 35-3, 2012, 24-29.



Fig. 6:
Fribourg, vestiges
médiévaux de la porte
de Romont, au sous-sol
d'un supermarché.
© Auteur



Fig. 7:
Genève, Parc de la Grange.
Mise en valeur des vestiges
dans le cadre d'un concept
d'architecture paysagère
spécifique pour un agréable
lieu de rencontre et de
promenade.
© Service cantonal d'archéologie,
Genève



Fig. 8:
Zurich, parking de l'opéra.
Vue de la fenêtre archéolo-
gique ouverte à la suite des
importantes découvertes
palafittiques de 2010.
© Unterwasserarchäologie Zürich,
Amt für Städtebau

Resümee

Bauprojekte innerhalb des Siedlungsgebiets fördern fast immer archäologische Spuren zu Tage, die ganze Teile der Stadtgeschichte aufdecken. Es kann sich dabei um Gegenstände handeln, um archäologische Strukturen oder um Reste von Architektur. Sollen sie dem Publikum dauerhaft zugänglich gemacht werden – gerade in Anbetracht der bestehenden Herausforderungen der Stadtentwicklung sowie der aufzubringenden Kosten für die Inwertsetzung, Konservierung und den Unterhalt? Und falls ja, wie sollen diese Überreste ins Siedlungsgefücht eingebunden und für jedermann lesbar und verständlich gemacht werden?

Der Beitrag zeigt Beispiele für die Inwertsetzung solcher Zeugen der Stadtgeschichte. Dabei werden unterschiedliche Lösungen vorgestellt, wie das Aufzeichnen von Fundamenten im Boden, die Einrichtung von historischen Parks oder Promenaden, die Schaffung Musealer Orte wie auch archäologische Fenster, in Ergänzung zu den traditionellen Museen.

Damit solche Projekte Erfolg und somit auch Bestand haben können, ist es wichtig, dass sie im Zusammenspiel von Bewohnern, Politik und Fachleuten des Kulturerbes entwickelt werden. Die Inwertsetzung archäologischer Überreste ist, bei allen damit verbundenen Kosten, nichts weniger als Fundamental. Sie dient nicht nur dem Gedächtnis eines Ortes, sie gibt ihm auch eine unverwechselbare Identität und macht ihn attraktiv sowohl für seine Einwohner, als auch für Besuchende.